

Municipalité NOTRE-DAME-DE-HAM

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE: –

Il y aura l'adoption du règlement numéro 397, concernant la modification du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux, lors de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham le 1<sup>er</sup> octobre 2018, à 19h30, au lieu ordinaire des assemblées de conseil, 25 rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham.

Cette modification prévoit que le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux doit établir des règles d'après-mandat pour les employés identifiés dans la loi ainsi que ceux que la municipalité identifiera s'il y a lieu.

DONNÉ à N. D. Ham ce 19<sup>e</sup> jour de  
SEPTEMBRE 2018

Christine Lévesque  
Secrétaire-trésorier